

COMMUNE DE SAINT-THURIEN

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2012

Etaients présents : Joël DERRIEN, Ginette MINIOU, André PENVERN, Bruno JAFFRE, Pascal LOUVREL, Pascale JEGOU, Sabine FLOC'H, Françoise GOLIES, Carole DUFEUX, Guy BOURHIS, Christine KERDRAON, Pierre SCOARNEC et Jean-René FLATRES.

Le compte-rendu de la réunion du 23 novembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

1°) Tarifs publics communaux pour l'année 2013 :

Les tarifs indiqués ci-dessous ont été fixés à l'unanimité pour l'année 2013 :

Cantine scolaire :

- Repas adulte 4.49 €
- Repas enfant 2.30 €

Garderie municipale (matin ou soir)

0.65 €

Concession au cimetière (le m²) :

- Pour 15 ans 24.81 €
- Pour 30 ans 49.61 €

Occupation des locaux communaux (la journée) :

- Salle municipale 153.00 €
- Caution 300.00 €
- Maison des associations 51.00 €
- Gratuit pour les associations locales

Photocopie (l'unité)

0.30 €

Taxe de fossoyage :

- Tombe en pleine terre 87.04 €
- Caveau 47.36 €
- Columbarium 45.73 €

Occupation du caveau communal (le mois)

7.17 €

Vacation funéraire

25.00 €

Columbarium :

- Acquisition d'une case 457.22 €
- Concession pour 15 ans 45.73 €
- Concession pour 30 ans 91.43 €

Jardin du souvenir :

- Taxe de dispersion 22.86 €
- Taxe d'inscription sur la stèle pour 15 ans 45.73 €
- Taxe d'inscription sur la stèle pour 30 ans 57.15 €

Abonnement annuel bibliothèque municipale :

- Adulte 9.00 €
- Famille 11.00 €
- Vacancier 3.50 €
- Famille de vacanciers 5.60 €
- Caution 15.00 €

Service d'eau :

- Abonnement annuel 48.86 €
- Tranche de 1 à 50 m³, le m³ 0.97 €
- Tranche de 51 à 250 m³, le m³ 0.83 €
- Au-dessus de 250 m³, le m³ 0.67 €
- Branchement jusqu'à 15 ml 727.23 €
- Au-dessus de 15 ml, le ml supplémentaire 24.64 €
- Installation d'un second compteur 363.05 €
- Ouverture ou fermeture d'un branchement 24.32 €

- Compteur 3 m ³	75.03 €
- Compteur 5 m ³	82.41 €
- Main d'œuvre (1'heure)	28.87 €
- Tracto-pelle (1'heure)	56.24 €
Redevance assainissement :	
- Abonnement annuel	96.53 €
- Tarif du m ³ consommé	0.88 €
- Taxe de raccordement au réseau	2 241.29 €

2°) Allocation de vétérance 2012 des sapeurs-pompiers :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer l'allocation de vétérance d'un montant de 347.96 € à Serge BOURVIC, Jean-Pierre GAONAC'H, Gérard LE BRIS, Emile LE COZ, Jean MALEFANT, Denis VIEZ et Jean VIEZ.

3°) Convention de financement des contrats d'entretien et de restauration des cours d'eau :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention relative au partenariat entre la COCOPAQ et la Commune de SAINT-THURIEN pour le financement des contrats de restauration et d'entretien des cours d'eau pour les années 2013 et 2014. Les modalités de mise en œuvre et le montant de contribution au m³ d'eau vendu, appliqués pour les exercices 2009 à 2012, restent inchangés

4°) Convention d'adhésion au service de santé au travail du Centre de Gestion du Finistère :

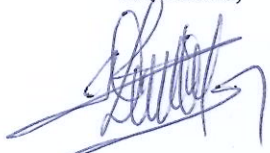
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention d'adhésion au service de santé au travail du Centre de Gestion du Finistère à compter du 1^{er} janvier 2013. La cotisation s'élèvera à 0.37 % de la masse salariale annuelle.

Divers :

Madame Sabine FLOC'H fait part à l'ensemble du Conseil Municipal des problèmes actuels liés au transport scolaire desservant le Collège Léo Ferré de SCAER : la COCOPAQ parle de problèmes de discipline ; les parents soulèvent des problèmes liés au(x) chauffeur(s) et à leur supérieur (refuser l'accès au bus d'enfants qui avaient oublié leur carte, leçons de morale régulières, insultes, etc...). Elle indique qu'une réunion des parents concernés, organisée par la COCOPAQ, aura lieu le mardi 18 décembre 2012 à 19 heures à la salle municipale.

Publié et affiché à SAINT-THURIEN, le 17 décembre 2012

Le Maire,



Joël DERRIEN.

